

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 9 juin 2023**

Date de convocation du conseil municipal : 2 juin 2023

Présents : Mesdames Isabelle FAFET, Monique LABYE, Renata MOULIGNEAUX et Messieurs, Francis GEOFFROY, François DUFROY.

Absent et excusés : Edouard De COSSE-BRISSAC, José SAURA (pouvoir à Francis GEOFFROY), Annie FELISAZ (pouvoir à Renata MOULIGNEAUX) et Yohan THAYE (pouvoir à Isabelle FAFET).

Début de la séance: 18h00

Secrétaire de séance : Monsieur Francis GEOFFROY.

* * *

Approbations des comptes rendus de conseil municipaux

Le compte rendu de la séance du 18 avril 2023 est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Désignation des élus délégués titulaires et suppléant aux élections sénatoriales

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorales, Madame le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs Francis GEOFFROY et François DUFROY ainsi que Mesdames Monique LABYE et Renata MOULIGNEAUX.

Candidature titulaire : Isabelle FAFET.

Candidatures Suppléants : Yohan THAYE, Annie FELISAZ et François DUFROY.

Madame La présidente du bureau rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- Nombre de bulletins : 8
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 8
- Majorité absolue : 5

Ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus en qualité de :

- Titulaire : Isabelle FAFET
- Suppléant 1 : Yohan THAYE
- Suppléant 2 : Annie FELISAZ
- Suppléant 3 : François DUFROY

Vote du compte de gestion 2022

A l'unanimité les membres du Conseil Municipal approuvent le compte de gestion 2022 tel que présenté par le Trésorier Municipal.

Délibération pour l'acquisition du logiciel JVS Infinity :

Après étude des besoins avec le prestataire ADICO, il apparaît que la meilleure solution est de faire évoluer le logiciel en JVS online, ce qui permettrait à la commune de bénéficier d'un service via internet et de réaliser une économie car la migration de ce logiciel est moins coûteuse que prévu. Ce point n'est donc pas soumis à délibération mais a un avis simple de l'ensemble du conseil.

Décision Modificative n°1/2023

A la demande de Monsieur BRASSE conseiller aux décideurs locaux, il convient de procéder à une décision modificatives, afin de prévoir des crédits supplémentaires.

Sur son conseil la répartition des crédits se fait comme suit :

Chapitre - Article	Dépenses		Recettes	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Section de fonctionnement				
Résultat de fonctionnement reporté - 002				4 915,90 €
014 - Article 739211		5 115,90 €		
023 - Virement à la section d'investissement		29 003,00 €		
022 - Dépenses imprévues	29 203,00 €			
Total	29 203,00 €	34 118,90 €	0,00 €	4 915,90 €
BP actuel - Section de fonctionnement	251 724,00 €		251 724,00 €	
BP suite DM - Section de fonctionnement	256 639,90 €		256 639,90 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés l'assemblée accepte d'effectuer les virements de crédits comme préconisé par le trésorier.

Décision Modificative n°2/2023





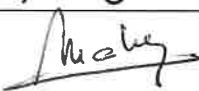
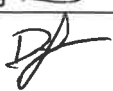
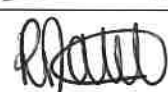

A la demande de Monsieur BRASSE conseiller aux décideurs locaux, il convient de procéder à une décision modificatives, afin de prévoir un virement de crédits.

Sur son conseil la répartition des crédits se fait comme suit :

Chapitre - Article	Dépenses		Recettes	
	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Section d'investissement				
Report d'exécution de l'investissement - 001		506,02 €	27 313,00 €	
Chapitre 10 - 1068 - Affectation du résultat	5 228,00 €			506,02
Chapitre 21 - Article 21316	7 500,00 €			
Chapitre 21 - Article 21534	7 000,00 €			
Chapitre 21 - Article 21731	4 585,00 €			
Chapitre 21 - Article 2183	3 000,00 €			
Total	27 313,00 €	506,02 €	27 313,00 €	506,02 €
BP actuel - Section d'investissement	62 830,00 €		62 830,00 €	
BP suite DM - Section d'investissement	36 023,02 €		36 023,02 €	

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés l'assemblée accepte d'effectuer les virements de crédits comme préconisé par le trésorier.

Informations et questions diverses.

Isabelle FAFET		François DUFROY	
Annie FELISAZ		Francis GEOFFROY	
Monique LABYE		JOSE SAURA (pourvoir François Dufroy)	
Rénata MOULIGNEAUX (pourvoir Annie Felisaz)		Yohan THAYE (pourvoir Isabelle Fafet)	
Edouard DE COSSÉ BRISSAC	Abs.		